



Réunion plénière du 30 juin 2010
Relevé de décisions

Version	Date	Modifications apportées	Diffusion
Version 1	2 juillet 2010	Première rédaction par CR	Membres du secrétariat
Version 2	6 juillet 2010	Corrections apportées par le secrétariat	Membres du bureau
Version 3	8 juillet 2010	Modifications par le bureau	COVADIS
Version 4	16 août 2010	Modifications des participants à la plénière	MAAP - MEEDDM

Présents

Présidents	Comité	Invités
Jean Bourcet - MAAP CGAAER	Philippe Cros – MAAP SG/SM/CSI	Michel Collot - MAAP DGAL/SCAS/SDPPST/BMOSIA
Jean Bruneau – MEEDDM CGEDD	Yves Geffroy – MAAP DRAAF Basse-Normandie - Directeur	Catherine David - MEEDDM DGALN/DHUP/PH/PH1
Secrétariat	Patrice Marvillet – MAAP SG/SM/SDSI/BPSI – ICI	Marc Léobet – MEEDDM CGDD/DRI/MIG
Jean-Loup Delaveau – MEEDDM CERTU/PGM	Francis Merrien – MEEDDM CGDD/DRI - MIG	Muriel Malleret - MAAP DRAAF Aquitaine/SRISE
Gilbert Nicolle – MEEDDM CERTU/PGM	Olivier Morzelle – DDT Vaucluse Directeur	Jean-Jacques Richard - MEEDDM DGPR/BAGSI
Christian Rollet – MAAP SG/SM/SDSI/BPSI - ICI	Juliette Prade - MAAP DGPAAT/SDG/BSM représentant Frédéric Lambert	Yves Ruperd - MEEDDM CETE Sud-Ouest/LRB/EGR
Pierre Werny – MEEDDM CERTU/PGM	Christophe Rousson – MAAP SG/SM/SDSI/CERI - DIG	Jacques Salager - MEEDDM CERTU/VOI/CGR
	François Salgé – MEEDDM DGALN	Marie-Odile Simonot - MAAP DRAAF Bourgogne/SRISE
	Claude Soussan - MEEDDM SG/SPSSI/PSI - DSD	Praddep Victor -CNIG Webmestre
	Nathalie Letessier - CNIG Ville de Créteil représentant Joël Tignon	

Excusés

Comité
Michel Faure – MEEDDM DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Gilles Guillouet – MEEDDM CPII/DO Sud-Ouest - CMSIG

Ordre du jour

1. Approbation du relevé de décisions du 12 mai 2010
2. Situation des instructions et pré-instructions en cours
3. Standards de données soumis à validation :
 - 3.1. Accueil des gens du voyage
 - 3.2. Chrysomèle du maïs
4. Standard soumis à examen : Plan de Prévention des Risques (PPR)
5. Présentation de la maquette du site internet COVADIS hébergé par le CNIG

Documents associés

Les diaporamas et documents de travail présentés en réunion sont consultables en ligne sur la rubrique COVADIS du [portail de l'information géographique](#).

Relevé de décisions

1. Validation du relevé de décisions de la COVADIS du 12 mai

Le Comité approuve le relevé de décisions de la précédente session plénière de la COVADIS

2. Situation des instructions et pré-instructions en cours

L'état d'avancement des pré-instructions et instructions depuis la dernière séance plénière de la COVADIS est brièvement présenté par Gilbert Nicolle qui indique que :

- **douze** nouvelles demandes ont été formulées via le GéoRÉPERTOIRE depuis le 12 mai dernier ;
- **une cinquantaine** d'observations ont été formulées dans le cadre de l'appel à commentaires (lancé le 15 mai et clos le 15 juin) sur le standard "Plan Local d'Urbanisme" (PLU) qui, amendé en conséquence, pourra donc être présenté pour validation lors de la prochaine séance plénière de la COVADIS (accompagné, si possible, du projet standard "Carte Communale", très voisin).

Il est rappelé que cet état d'avancement, régulièrement tenu à jour par le secrétariat permanent, est consultable sur le [portail de l'information géographique](#).

3. Standards de données soumis à l'examen

3.1. Accueil des gens du voyage

Catherine David (en charge des politiques sociales du logement au sein de la DGALN - MEEDDM) présente, conjointement avec Jean-Loup Delaveau, le standard de données concernant les dispositifs d'accueil des gens du voyage mis en œuvre par les communes et leurs groupements. Le standard décrit les données géographiques utilisées dans la définition, d'une part, des schémas départementaux d'accueil des gens du voyage (ou SDAGV) et, d'autre part, des terrains permettant cet accueil (aires d'accueil, aires de grand passage, aires de petit passage, terrains familiaux localisés). Ces données correspondent à deux couches Mapinfo classées en GéoBASE dans, respectivement, les sous-répertoires N_POLITIQUE et N_PARC_LOGEMENTS du répertoire HABITAT_POLITIQUE_DE_LA_VILLE.

Sur question du comité il est précisé que nulle sémiologie nationale (symboles, couleurs, traits, etc...) n'est pour lors envisagée pour normaliser la représentation cartographique de ces données.

Décision COVADIS_201006_01

Le comité valide le standard décrivant les données géographiques concernant l'accueil des gens du voyage et leur implémentation en deux couches de la GéoBASE.

3.2. Chrysomèle du maïs

(voir diaporama présenté compris dans les documents associés)

Christian Rollet présente une première version du standard de données concernant la lutte contre la dissémination de la chrysomèle du maïs, coléoptère ravageur des cultures de maïs. Le standard décrit les données géographiques utilisées pour la définition des pièges à chrysomèle, des zones réglementées et des champs soumis à traitement dans le cadre de cette lutte.

Son instruction ayant été menée jusqu'alors par le secrétariat permanent avec le concours exclusif du demandeur (DRAAF de Rhône-Alpes), il apparaît souhaitable au comité de la poursuivre par une plus large consultation (autres DRAAF, bureaux concernés de la Direction Générale de l'Alimentation du MAAP) en vue de sa mise au point définitive pour une validation lors de la prochaine séance plénière de la COVADIS . Il apparaît par ailleurs souhaitable de millésimer certaines des données du standard. Cette étude devra être généralisée pour prendre en compte la

problématique de la lutte contre les organismes nuisibles aux cultures ou à la santé des forêts afin d'élaborer d'autres standards sur ce sujet.

3.3. Systèmes de référence

Suite à l'observation de Marc Léobet et pour mettre en conformité avec INSPIRE la référence faite, au paragraphe 1.6 « Système de référence », du modèle de standard COVADIS, la mention relative à l'utilisation obligatoire et exclusive de la projection Lambert 93 dans les échanges de données sera désormais supprimée des standards COVADIS.

4. Plan de Prévention des Risques (PPR)

(voir diaporama présenté compris dans les documents associés)

Jean-Jacques Richard (du Bureau des Affaires Générales et des Systèmes d'Information de la Direction Générale de la Prévention des Risques du MEEDDM), Yves Ruperd (du Groupe Eau, Risques et Environnement du Laboratoire Régional de Bordeaux du MEEDDM) et Jacques Salager (du Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques du MEEDDM) présentent une première version du standard Plan de Prévention des Risques. Ce standard concerne tant les risques naturels que les risques technologiques. Les principaux concepts standardisés sont le PPR en tant que document administratif, les zonages réglementaires associés, les enjeux et les aléas. Parmi les observations suscitées par leur exposé (illustré par un aperçu de [Cartorisque](#)) on peut retenir :

- que les PPR ayant une influence directe sur les PLU, les référentiels géographiques sur lesquels les uns et les autres s'appuient devraient présenter la même précision afin de faciliter la prise de décision des maires ;
- que les PPR sont actuellement réalisés sur la base soit du Scan25®, soit de la BD ORTHO®, soit du Cadastre ;
- que les particuliers sont intéressés au premier chef par une information claire et précise sur les risques, industriels ou naturels, qu'ils encourent ;
- que, même s'il existe des préconisations concernant la sémiologie graphique, elles ne sont pas toujours suivies par les services qui élaborent les PPR et qu'elles ne sauraient être imposées au stock de PPR actuellement en vigueur.

Il est décidé, pour conclure, que la Direction Générale de la Prévention des Risques sera sollicitée par le secrétariat permanent pour approfondir la question de la précision des limites de "zones à risques".

Les rapporteurs et le secrétariat vont poursuivre l'élaboration du standard notamment par une implémentation compatible avec le cahier des charges techniques à respecter pour la publication des PPR sur Cartorisque.

5. Prototype du site internet COVADIS

Pradeep Victor du CNIG présente le prototype du futur site internet de la COVADIS hébergé par le CNIG mais probablement également accessible via l'URL www.geostandards.fr. Il est décidé (à l'inverse de ce que propose le prototype) que les compte-rendus des séances plénières de la COVADIS n'y seront pas publiés et qu'un texte de présentation de la COVADIS sera ajouté en introduction.

Prochaine réunion plénière :

le **15 septembre 2010** de 10h00 à 13h00

au

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
Salle Sycomore – 78 Rue de Varenne – PARIS VII^{ème}
(M^o Varenne)